



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
LE LUNDI 14 JANVIER 2019**

Extrait du procès-verbal des délibérations de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, tenue le quatorzième jour du mois de janvier 2019 à 19 h à laquelle étaient présents :

Le maire : Monsieur Claude Leroux.

Les conseillers : Mesdames France Desroches, Carol Rivard, messieurs Pierre Bisailon, Marc Chalifoux et Léo Quenneville.

Absence motivée: Monsieur Denis Thomas, conseiller.

Le conseil siégeant avec quorum sous la présidence du maire monsieur Claude Leroux.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Marie Lili Lenoir, était présente.

Séance dûment convoquée en vertu du Code municipal.

**Résolution # 2019-01-01
OUVERTURE DE LA SESSION**

Proposée par le conseiller monsieur Pierre Bisailon, appuyée du conseiller monsieur Marc Chalifoux;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

DE procéder à l'ouverture de la séance extraordinaire du 14 janvier 2019 à 19 h.

**Résolution # 2019-01-02
RENONCEMENT À L'AVIS DE CONVOCATION**

Proposée par le conseiller monsieur Léo Quenneville, appuyée du conseiller monsieur Marc Chalifoux;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE les conseillers renoncent à l'avis de convocation en vertu de l'article 157 du Code municipal.

**Résolution # 2019-01-03
SÉCURITÉ CIVILE – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – VOLET 1**

CONSIDÉRANT QUE le *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre* a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite se prévaloir du volet 1 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation;



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres;

Proposée par la conseillère madame Carol Rivard, appuyée du conseiller monsieur Léo Quenneville;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE la municipalité présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 4 500 \$, dans le cadre du **Volet 1** du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent 5 400 \$, et confirme que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins 900 \$.

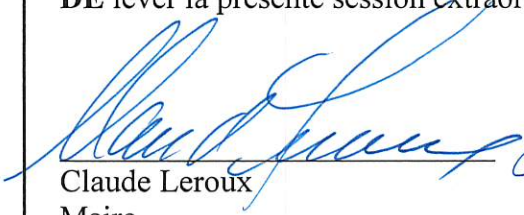
QUE la municipalité autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Marie Lili Lenoir, à signer pour et en son nom, le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts.

Résolution # 2019-01-04
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Proposée par la conseillère madame Carol Rivard, appuyée du conseiller monsieur Léo Quenneville;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

DE lever la présente session extraordinaire à 19 h 30.


Claude Leroux
Maire


Marie Lili Lenoir
Directrice générale et secrétaire-trésorière

SÉANCE ORDINAIRE
LE MARDI 15 JANVIER 2019

Extrait du procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, tenue le quinzième jour du mois de janvier 2019 à 19 h 30 à laquelle étaient présents :

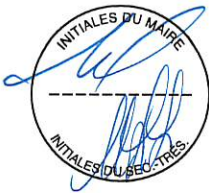
Le maire : Monsieur Claude Leroux.

Les conseillers : Mesdames France Desroches et Carol Rivard, messieurs Pierre Bisailon, Marc Chalifoux, Léo Quenneville.

Absence motivée: Monsieur Denis Thomas, conseiller.

Le conseil siégeant avec quorum sous la présidence du maire monsieur Claude Leroux.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Marie Lili Lenoir, et l'inspecteur municipal, monsieur Jacques-M. Daigle, étaient présents. Le directeur du service de sécurité incendie, monsieur Gilles Bastien, était aussi présent.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

Résolution # 2019-01-05

OUVERTURE DE LA SESSION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposée par le conseiller monsieur Léo Quenneville, appuyée de la conseillère madame Carol Rivard;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

DE procéder à l'ouverture de la séance ordinaire du 15 janvier 2019 à 19 h 30.

D'adopter l'ordre du jour tel que soumis en laissant le point varia ouvert.

Résolution # 2019-01-06

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Proposée par le conseiller monsieur Pierre Bisailon, appuyée du conseiller monsieur Léo Quenneville;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du 4 décembre 2018 et de la séance extraordinaire du 11 décembre 2018 soient adoptés étant en tout point jugés conformes.

Résolution # 2019-01-07

COMPTES À ACQUITTER

Proposée par le conseiller monsieur Léo Quenneville, appuyée de la conseillère madame France Desroches;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE les élus acceptent la liste des comptes et factures déposée pour la période du 5 décembre 2018 au 15 janvier 2019 dont le montant est de 137 192,94 \$ et, de plus, acceptent la liste des dépenses du fonds d'administration et des dépenses en immobilisation, le tout pour un montant de 437 379,90 \$ selon la liste des comptes et factures.

Résolution # 2019-01-08

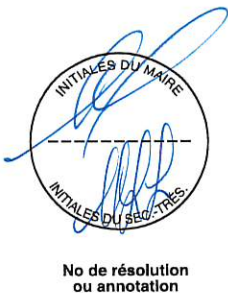
ASSISTANCE PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE EN URBANISME

CONSIDÉRANT QU'un support continu de professionnels en urbanisme est essentiel pour accompagner l'administration municipale dans la gestion des divers dossiers relatifs à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire;

Proposée par la conseillère madame France Desroches, appuyée du conseiller monsieur Marc Chalifoux;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal accepte l'offre de prestation de services de la firme Groupe Lemay selon la formule de tarification horaire présentée dans la proposition de services datée du 5 novembre 2018.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

Résolution # 2019-01-09

ÉTABLISSEMENT DES TARIFS DES ACTIVITÉS 2019

CONSIDÉRANT la recommandation de monsieur Michel Beaulieu, CPA auditeur, CA de la firme Michel Beaulieu CPA inc., datée du 6 avril 2015;

Proposée par le conseiller monsieur Pierre Bisailon, appuyée du conseiller monsieur Marc Chalifoux;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix établisse les tarifs des activités sportives et autres pour les résidants et non résidants :

Activité	Résidant	Non résidant	Par cours
Atelier de cuisine	5 \$	10 \$	N/A
Atelier sur bois.....	70 \$ pour 6 cours	70 \$ pour 6 cours	15 \$ / cours
Badminton libre	Gratuit	Gratuit	N/A
Baseball ado (13 +)			N/A
1 ^{er} enfant	60 \$ / saison	60 \$ / saison	
2 ^e et plus	55 \$ / saison	55 \$ / saison	
Baseball enfant (4 à 12)			N/A
1 ^{er} enfant	40 \$ / saison	40 \$ / saison	
2 ^e enfant	35 \$ / saison	35 \$ / saison	
Chandail dépôt (40 \$)			
Basketball.....	Gratuit	Gratuit	N/A
Camp de jour	270 \$	-	N/A
Club de marche	Gratuit	Gratuit	N/A
Danse en ligne.....	70 \$ / session	80 \$ / session	10 \$ /cours
Danse pour petits	40 \$ / session	40 \$ / session	N/A
Hockey cosom intérieur et extérieur	25 \$ / session Enfant gratuit	25 \$ / session Enfant gratuit	N/A
Hockey extérieur enfant (8 ans et plus)	Gratuit	Gratuit	N/A
Patinage libre	Gratuit	Gratuit	N/A
Pickleball	Gratuit	Gratuit	N/A
Soccer intérieur enfant	Gratuit	Gratuit	N/A
Tennis	Gratuit	Gratuit	N/A
Tennis sur table (ping-pong).	Gratuit	Gratuit	N/A
Zumba.....	70 \$ / session	80 \$ / session	10 \$ /cours

Soccer :

U 4 - U 5 - U 6		40 \$	50 \$
U 8 à U 16	1 ^{er} enfant *	50 \$	60 \$
U 8 à U 16	2 ^e enfant et plus *	45 \$	55 \$
U 18- U 21		60 \$	70 \$
* Enfant résidant à la même adresse seulement. Gratuit pour le 4 ^e enfant et plus.			
Chandail soccer (dépôt)		40 \$	40 \$

QUE l'embauche du personnel rémunéré (arbitres et professeurs) soit autorisée par le conseil municipal.

QUE des fiches d'inscription complètes soient remplies pour chaque participant et qu'un reçu numéroté soit délivré pour chaque paiement.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

Résolution # 2019-01-10

NOMINATION DES POMPIERS FORMANT LA BRIGADE DE POMPIERS DE SAINT-PAUL-DE-L'ÎLE-AUX-NOIX

Proposée par le conseiller monsieur Léo Quenneville, appuyée du conseiller monsieur Marc Chalifoux;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal approuve la liste suivante énumérant tous les officiers et pompiers faisant partie de la brigade de pompiers de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix.

Monsieur Lorne Ulley, pompier
Monsieur Gilles Bastien, directeur
Monsieur Jean-Yves Perras, directeur adjoint
Monsieur Jean-François Fortin, capitaine
Monsieur Martin Dufresne, pompier
Monsieur Mario Thomas, lieutenant
Monsieur Daniel Boisvert, lieutenant
Monsieur Éric Blais, pompier
Monsieur Éric Brosseau, pompier
Monsieur Luc Van Velzen, lieutenant
Monsieur Stéphane Boudrias, pompier
Monsieur Toni Bieri, lieutenant
Monsieur Noël Richard, pompier
Monsieur Claude Noiseux, pompier
Monsieur Marc Gagné, pompier
Monsieur Patrick Charbonneau, pompier
Monsieur Francis P. Champagne, pompier
Monsieur Simon Beaudry, pompier
Monsieur Claude Cousineau, pompier
Monsieur Benoît Mailloux, pompier
Monsieur Michel Bourassa, pompier
Monsieur Michel Brassard, pompier
Monsieur Julien Desmarais, pompier
Monsieur Pascal Forget, pompier
Monsieur Éric Côté, pompier
Monsieur Benoît Châtelois, pompier
Monsieur Wesley Charbonneau, pompier
Monsieur Philippe Thibeault, pompier

Résolution # 2019-01-11

ENTENTE DE SERVICE 2019 – UNITÉ COMMUNAUTAIRE DE MESURES D'URGENCE MONTÉRÉGIE (UCMU)

Proposée par la conseillère madame Carol Rivard, appuyée du conseiller monsieur Léo Quenneville;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal accepte l'entente de service entre l'Unité Communautaire de Mesures d'Urgence Montérégie inc. (UCMU) et le service de sécurité incendie de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix et accepte de payer le coût de la cotisation annuelle de 600 \$. L'entente prend effet le 1^{er} janvier 2019 et se terminera le 31 décembre 2019. Le conseil municipal autorise le directeur, monsieur Gilles Bastien, à signer cette entente pour et au nom de la municipalité.



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix**

Résolution # 2019-01-12

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

Proposée par le conseiller monsieur Léo Quenneville, appuyée du conseiller monsieur Pierre Bisaillon;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix nomme le conseiller, monsieur Marc Chalifoux, à titre de maire suppléant pour la période du 15 janvier 2019 au 30 juin 2019 et la conseillère, madame France Desroches, pour la période du 1^{er} juillet 2019 au 31 décembre 2019.

Résolution # 2019-01-13

RENOUVELLEMENT DE PARTENARIAT – TOURISME SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU ET RÉGION

Proposée par la conseillère madame Carol Rivard, appuyée du conseiller monsieur Léo Quenneville;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix renouvelle son partenariat avec Tourisme Saint-Jean-sur-Richelieu et Région pour l'année 2019 au coût de 200 \$ taxes en sus.

Résolution # 2019-01-14

RENOUVELLEMENT D'ENTENTE DE SERVICES AUX SINISTRÉS

Proposée par le conseiller monsieur Marc Chalifoux, appuyée du conseiller monsieur Pierre Bisaillon;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal renouvelle l'entente avec la Croix-Rouge canadienne (division du Québec) pour les services aux sinistrés au coût de 335,58 \$ couvrant la première année de l'entente.

Résolution # 2019-01-15

APPUI AU COMITÉ RURAL EN SANTÉ ET QUALITÉ DE VIE (CRSQV)

CONSIDÉRANT QUE la création du CRSQV émane d'un besoin du milieu visant à travailler en intermunicipal certains dossiers relatifs à la santé et la qualité de vie des citoyens;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif principal du CRSQV est d'améliorer la santé et la qualité de vie des citoyens en milieu rural de la MRC du Haut-Richelieu en passant par le biais de projets communs;

CONSIDÉRANT QUE les sous-objectifs du CRSQV sont de :

- Travailler ensemble les besoins communs;
- Développer des connaissances en lien avec la santé et la qualité de vie;
- Créer des liens entre municipalités et autres partenaires;
- Optimiser les ressources (matérielles, humaines et financières) des municipalités;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

- Être informé des différentes initiatives en lien avec la santé et la qualité de vie sur le territoire;
- Émettre des recommandations par proposition de résolution pour les conseils municipaux;

CONSIDÉRANT QU'un membre participant aux rencontres du CRSQV a la responsabilité d'acheminer toute information demandant une approbation des membres du conseil municipal à la direction générale de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE toute municipalité participante au CRSQV est libre de s'impliquer ou non à tout projet du CRSQV;

CONSIDÉRANT QUE toute décision formelle relative au CRSQV devra se prendre par résolution municipale;

Proposée par le conseiller monsieur Léo Quenneville, appuyée de la conseillère madame France Desroches;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix appuie l'existence du CRSQV.

QUE la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix délègue madame Julie Brosseau, coordonnatrice au service des loisirs et événements, à titre de ressource municipale pour participer aux rencontres du CRSQV.

Résolution # 2019-01-16

CONDITIONS SALARIALES DES EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ

Proposée par la conseillère madame Carol Rivard, appuyée du conseiller monsieur Marc Chalifoux;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QU'une indexation de 2 % du salaire des employés municipaux soit accordée pour l'année 2019 portant la masse salariale annuelle à 436 870 \$.

QUE l'échelle salariale des pompiers prévue aux articles 17.1, 17.2 et 17.3 soit indexée de 0,9 % tel que prévu à l'article 17.4 de l'entente de travail conclue le 25 septembre 2019.

QUE l'indexation soit rétroactive au 1^{er} janvier 2019.

Résolution # 2019-01-17

MANDAT DES AVOCATS À LA COUR MUNICIPALE

Proposée par le conseiller monsieur Pierre Bisailon, appuyée de la conseillère madame Carol Rivard;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE les dossiers d'infractions au Code de la route soient traités par la firme d'avocats Paul-Claude Bérubé et que les autres dossiers soient transmis à la firme Dunton Rainville.



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix**

Résolution # 2019-01-18

MODIFICATION DE L'AIRE DE VIREMENT – 62^E AVENUE

CONSIDÉRANT les particularités du terrain, les contraintes de la bande de protection riveraine de 10 mètres et la construction existante;

CONSIDÉRANT QUE la superficie de la servitude de passage sera maintenue;

Proposée par le conseiller monsieur Léo Quenneville, appuyée du conseiller monsieur Marc Chalifoux;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise la nouvelle configuration de la servitude de passage telle que la description technique datée du 24 septembre 2018 de l'arpenteur-géomètre, monsieur Éric Denicourt.

QUE tous les frais inhérents à cette modification soient aux frais du demandeur.

Résolution # 2019-01-19

**MANDAT À LA FIRME DUNTON RAINVILLE DOSSIER MATRICULE
2198-91-6854**

Proposée par le conseiller monsieur Léo Quenneville, appuyée de la conseillère madame France Desroches;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal mandate la firme Dunton Rainville pour représenter la municipalité dans le dossier du matricule 2198-91-6854.

Résolution # 2019-01-20

MANDAT PRÉPARATION D'UN DEVIS

CONSIDÉRANT le programme décennal de dragage d'entretien des canaux de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix;

CONSIDÉRANT l'étude d'impact sur l'environnement déposée à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques en mai 2018;

CONSIDÉRANT QUE des travaux seront requis pour la réalisation de ce programme;

Proposée par le conseiller monsieur Léo Quenneville, appuyée du conseiller monsieur Marc Chalifoux;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal mandate monsieur Marc Pelletier, B. Sc. Géologie, M. Sc. Océanographie, afin de préparer un devis des travaux requis pour la suite du programme de dragage des canaux.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

Résolution # 2019-01-21

MANDAT ÉTUDES PRÉLIMINAIRES PHASE 2 - ASSAINISSEMENT

Proposée par le conseiller monsieur Léo Quenneville, appuyée du conseiller monsieur Marc Chalifoux;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal mandate la firme WSP pour des études préliminaires pour la Phase 2 de notre réseau d'assainissement.

Résolution # 2019-01-22

MANDAT D'ÉQUITÉ SALARIALE

CONSIDÉRANT la complexité d'un dossier d'exercice d'équité salariale;

Proposée par le conseiller monsieur Léo Quenneville, appuyée du conseiller monsieur Marc Chalifoux;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal mandate la firme LIW Consultants pour la réalisation d'un exercice d'équité salariale, et ce, pour un montant de 6 500 \$ plus taxes.

Résolution # 2019-01-23

HOMMAGE ET CONDOLÉANCES

CONSIDÉRANT le décès de Monsieur Conrad Gamache, premier chef de police en 1956, puis directeur du service de sécurité incendie de 1969 à 1992;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal, en reconnaissance du dévouement exemplaire, nomma Monsieur Conrad Gamache, chef honoraire à vie;

CONSIDÉRANT QUE lors de l'assemblée ordinaire du mois de janvier 2019, une minute de silence a été observée, en guise de respect;

CONSIDÉRANT QUE le mercredi 16 janvier 2019, le drapeau de la municipalité a été mis en berne, et ce, jusqu'au 21 janvier 2019;

Proposée par la conseillère madame Carol Rivard, appuyée du conseiller monsieur Pierre Bisailon;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil municipal rende un dernier hommage à cet homme d'exception qui pendant plus de 36 ans a servi notre municipalité et contribué à son développement.

DÉPÔT DU RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

L'inspecteur municipal, monsieur Jacques-M. Daigle, dépose son rapport du mois de décembre.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix

DÉPÔT DES RAPPORTS DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Monsieur Gilles Bastien, directeur du service de sécurité incendie, dépose son rapport d'activités et ceux de la brigade des pompiers volontaires pour le mois de décembre.

DÉPÔT DU RAPPORT DE LA COORDONNATRICE AU SERVICE DES LOISIRS ET ÉVÉNEMENTS

Madame Julie Brosseau, coordonnatrice au service des loisirs et événements, a déposé son rapport du mois de décembre.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire, monsieur Claude Leroux, invite les citoyens à prendre la parole durant cette période de questions.

CERTIFICATS DE CRÉDITS SUFFISANTS

Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans les résolutions numéros: 2019-01-07, 2019-01-08, 2019-01-11, 2019-01-13, 2019-01-14, 2019-01-16, 2019-01-17, 2019-01-19, 2019-01-20, 2019-01-21, 2019-01-22.

Marie Lili Lenoir
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Résolution # 2019-01-24 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Proposée par le conseiller monsieur Léo Quenneville, appuyée du conseiller monsieur Marc Chalifoux;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

DE lever la présente session ordinaire à 20 h 25.

Claude Leroux
Maire

Marie Lili Lenoir
Directrice générale et secrétaire-trésorière